

# Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin  
- lecture d'épreuves : Yves Lefier  
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

9<sup>e</sup> année, N° 47, avril 2002

## Dans ce numéro :

Agriffer, agraffer / Catin / Gratte (manger sa) /  
Grayer (se) / Hockey / Louche, micouenne /  
Matelot / Mitaine, moufle /  
Sacrer (par terre, le camp, etc.) / Salade /  
Saviez-vous que?



**Pensée langagière :** «Ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent; il en résulte qu'on ne peut perfectionner la langue sans perfectionner la science, ni la science sans la langue.»

(Antoine-Laurent de Lavoisier)



## AGRIFFER, AGRAFER

La langue familière au Canada français est un extraordinaire bassin de création de mots et d'expressions incroyablement imagées. À preuve : **agripper**.

La forme standard de ce verbe est, bien entendu, **agripper** «saisir d'un geste puissant, sûr et efficace». Mais la langue populaire a opéré un curieux mariage entre **agripper** (du francique *gripan*, «saisir») et **griffer** (du haut allemand *gripan* «égratiquer d'un coup de griffe ou d'ongle»). De ce mariage est né **agripper**. Ex. : «Je l'ai **agrippé** par le collet et je lui ai **sacré** une **gratte!**» (voir **Sacrer** et **Gratte** plus bas).

Pour décrire ce même geste, on utilise aussi **agrafer** (de *agrafe*, du germanique *krappa* «crochet»). **Agraffer**, c'est donc prendre une personne au collet de manière vigoureuse, comme si on la saisissait à l'aide d'un crochet!

## CATIN

Les dictionnaires du français standard ne relèvent qu'un sens à ce terme : «Femme de mauvaises mœurs. V. prostituée, putain.» Pourtant, étant jeunes (et sûrement pas précoces, religion aidant!) nous nous amusons avec des **catins**!!!

**Catin** fut d'abord une abréviation familière de **Catherine**, sans nuance péjorative. Le sens de poupée, qui persiste encore au Canada, est attesté en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il est sorti d'usage dans ce lointain pays d'outre-mer. Au Canada, la langue familière a conservé à **catin** le sens de jouet d'enfant et le sens mélioratif de «femme de belle complexion et de formes agréables». On a aussi créé des dérivés originaux comme **catiner** et **catinage**, qui n'existent qu'au Canada.

L'origine de **Catherine** jette un éclairage bizarroïde sur un terme qu'on applique aujourd'hui à une prostituée. En effet, le nom a d'abord appartenu à une sainte, vierge et martyre, *Catharina*, décapitée en 307. Et les Romains tenaient ce nom du grec *Katharina*, dérivé de *katharos* «pur» (consultez le *Petit Robert* aux termes **cathare** et **catharsis**).

## GRATTE (manger sa)

L'usage répété de certaines expressions ou mots nous fait souvent oublier leur signification première et perdre une partie de leur force expressive. Par exemple, dans l'expression **donner une volée** à quelqu'un, on oublie qu'il s'agit bien d'une **volée de coups**, c'est-à-dire de coups rapides lancés à la volée. On sait que la personne qui a **mangé sa gratte** doit être encore aux soins intensifs, mais comment sommes-nous arrivés à **gratte** pour exprimer avec force le fait de malmené quelqu'un?

Au Canada, le mot **gratte** recouvre plusieurs réalités : le chasse-neige, la pelle à lame large et recourbée dont on se sert pour pousser la neige, l'outil de jardinage servant à biner la terre, un gros engin motorisé qui sert à niveler le sol et les routes, etc. Or, **manger sa gratte**, c'est souvent l'équivalent de passer sous la niveleuse! Le terme **gratte** vient de **gratter** «frotter quelque chose avec un objet dur pour entamer la surface».

## GRAYER (se)

Comme dans l'expression : «**Graye-toi**, vieille toupie, on part dans dix minutes!».

Voici un excellent exemple de l'origine parfois mystérieuse de certains termes. Au Canada, on dit **grayer**, mais la forme originale du mot est **gréer**. Pour comprendre les sens canadiens du mot, il faut remonter à ses origines.

**Gréer** vient du scandinave *greida*. C'est l'action de garnir un navire de l'équipement nécessaire à la navigation (mat, cordage, voile, etc.). En France, on ne connaît que ce sens maritime. Au Canada, le mot a pris non seulement la forme **grayer**, mais aussi des sens extrêmement colorés.

Certes, on connaît l'emploi quelque peu grivois du verbe dans une expression comme «As-tu vu comme il/elle est bien **grayé(e)!**». Au passif et au participe passé, le verbe se dit d'une personne bien équipée, qui a tout le nécessaire. Par exemple, un motoneigiste bien **grayé**. La langue familière a même créé une forme pronominale, **se grayier**, «se préparer, s'habiller» pour sortir.

En France, **gréer** n'a donné que quelques dérivés, dont **gréement**, «ensemble du matériel nécessaire à la navigation», **gréage** et **gréeur**. Au Canada, on connaît **gréement** dans le sens de «l'ensemble de l'équipement nécessaire à la pratique d'un sport», notamment la pêche. Mais le terme a aussi acquis un sens péjoratif dans l'expression «As-tu vu ce **gréement** passer dans la rue?» en parlant d'une personne excentrique ou mal habillée.

## HOCKEY

Dans les arènes du Canada (pour **aréna**, voir **Le Langagier** n° 34, sept. 1999), on pratique surtout le **hockey** sur glace. Les linguistes ne s'entendent pas sur l'origine du terme **hockey**. Ce serait un emprunt à l'anglais *hockey* (1876). Mais rappelés que l'anglais tenait ce mot de l'ancien français *hoquet*, c'est-à-dire un bâton courbé. Nous utilisons parfois **gouret** en parlant du même sport.

Les commentateurs sportifs de France se servent du terme **palet** (ou le **puck**) pour ce que nous appelons la **rondelle**; de **cross** pour le bâton de hockey; de **palissade**

pour la bande ou la clôture; et de **penalty** pour une pénalité ou une punition.

## LOUCHE, MICOUENNE

Un lecteur nous demande de commenter ces deux termes, l'un appartenant au français standard, l'autre au français du Canada.

**Louche** présente un cas intéressant : deux sens fondés sur la double origine du terme. D'abord la filière latine : *Iuscus* «borgne», devenu *lois* en ancien français, désignant une personne atteinte de strabisme. Par extension, le mot se dit d'un personnage ou d'une affaire qui ne paraît pas honnête. D'autre part, la filière française : *lôtja*, devenu *louce* en ancien français, et signifiant une grande cuillère à long manche et à cuilleron hémisphérique avec laquelle on sert le potage.

Quant à **micouenne** (aussi **micoine** et **micouelle**), c'est la filière amérindienne de la famille (de l'algonquin). Le mot se dit d'une grande cuillère à long manche, anciennement faite de bois ou d'écorce, dont on se servait surtout à la cabane à sucre. Pour parler du contenu de la micouenne, la langue française au Canada a dérivé **micouennée**, **micoinée** et **micouellée**. Ex. : «Passe-moi une micouellée de cette bonne soupe!»

## MATELOT

Entendu durant une conversation anodine, dans un camp du Nord de l'Ontario : «Mon père était bûcheron et il a été blessé par un **matelot**». Mais que pouvait bien faire un **matelot** en plein hiver, dans une forêt du Nord? À moins que le père ne se soit chamaillé avec un **matelot** dans le port de Killarney! En vérité, rien de tout cela!

On sait que le terme **matelot** (l'homme d'équipage) vient du néerlandais *mattenoot* (*oot* = compagnon, et *matte* = couche lit). Un *mattenoot*, c'était le compagnon qui occupait le lit pendant que l'autre membre d'équipage faisait son quart. Sur les anciens navires, l'espace était si réduit qu'on ne prévoyait qu'un lit par deux membres d'équipage. De cette situation vient l'idée de quelque chose qui précède ou qui suit une autre chose. Par exemple, un «navire matelot», c'est un navire qui précède ou qui suit un autre navire. Il ne fallait qu'un déclic pour associer **matelot** à la branche dont la chute précède celle de l'arbre qu'on est en train d'abattre et qui vous fracasse l'omoplate!

## MITAINE, MOUFLE

Les parents attentifs aux enseignements que reçoivent leurs enfants dans les écoles connaissent sans doute la controverse entourant l'usage de ces deux termes. La plupart des manuels scolaires proposent **moufle** pour la pièce d'habillement qui recouvre la main, mais ne sépare que le pouce, tandis que tout

le monde sait que nos mères et nos grands-mères ont toujours tricoté des **mitaines** et jamais des **moufles**. Voici un cas type de l'évolution différenciée d'un même terme au Canada et en France.

**Mitaine** est un très vieux mot, dérivé de l'ancien français *mite* (1350), nom de la chatte (voir le terme **marmite**, *Le Langagier* n° 32, décembre 1998). La pièce d'habillement porte ce nom par allusion à la fourrure douce et chaude de l'animal. À l'origine, **mitaine** désignait le gant qui recouvrait toute la main en ne séparant que le pouce. Ce sens est passé au Canada et y est demeuré vivant jusqu'à nos jours. En France, **mitaine** s'est différencié de **moufle** et s'est appliqué au gant qui recouvre la main et laisse les deux dernières phalanges à découvert, sens et pièce d'habillement inconnus au Canada.

Par ailleurs, **moufle** se dit, en France, d'une pièce d'habillement qui recouvre la main en ne séparant que le pouce. Au Canada, **moufle** n'est pas courant et n'a surtout jamais remplacé nos vénérables **mitaines**.

Comme on le constate, **mitaine** et **moufle** désignent des pièces d'habillement très différentes en France et au Canada, et il faut éviter de désorienter les usagers en transportant vers le Canada (ou vers la France!) des sens qui n'ont aucun fondement dans l'usage.

## SACRER (par terre, le camp, etc.)

C'est bien connu en France : le Canadien d'expression française est profondément religieux puisqu'il asperge son discours de nombreux mots appartenant au culte! Il faut dire, à la défense de nos cousins de France, que ces derniers ne sentent pas le besoin de dégarnir la Sainte Table pour accentuer leur parler!

Nos ancêtres ont quand même eu la décence de distinguer entre le fait de **sacrer** (blasphémer) avec accent long sur la deuxième syllabe, et **sacrer**, avec accent long sur la première syllabe. Prononcé de cette deuxième façon, le mot entre dans de nombreuses expressions et son rôle est alors semblable à celui de l'adjectif dans un juron comme «sacré nom de Dieu», c'est-à-dire une fonction de renforcement plutôt que de sémantique.

Mais il reste que chaque expression utilisant **sacrer** traduit une nuance particulière. **Sacrer** un coup de pied au chien (asséner); **sacrer** son dictionnaire à la poubelle (lancer); **sacrer** son camp (déguepir, décamper); **sacrer** son grand tarlais à la porte (le mettre dehors); **sacrer** le voleur en prison (le mettre dedans); se **sacrer** de quelque chose (s'en moquer, s'en fichier); se **sacrer** par terre (se jeter). Comme on le constate, ce verbe prend des sens divers selon les mots qu'il accompagne : c'est un mot «tiroir». La langue familière a aussi inventé une forme atténuée de ce verbe : **saprer**, qu'on utilise dans tous les contextes ci-dessus avec les mêmes effets de sens.

## SALADE

Il est utile de rappeler que **salade** désigne avant tout la sorte de met et non l'ingrédient qui le compose. Néanmoins, la langue familière tend à utiliser **salade** en parlant d'un ingrédient comme la laitue, la romaine, la chicorée, la scarole, etc. Pourtant, l'expression suivante est tout à fait correcte : préparer une **salade de laitue**. Pour comprendre cet emploi, il faut retourner à l'origine du terme **salade**.

**Salade** vient du provençal *salada*, «salé», c'est-à-dire un met salé fait de plantes comestibles, notamment de composacées à larges feuilles. Pour sa part, la **laitue** est une variété de composacées, du latin *lactuca*, de *lactis* «lait», à cause du suc blanchâtre qui coule de ce légume lorsqu'on le coupe.

Le mot **salade** convient non seulement aux légumes, mais aussi à tout mélange d'ingrédients servis froids ou chauds, généralement assaisonnés d'une vinaigrette salée. Par exemple, préparer une **salade d'œufs**, une **salade de fruits**, une **salade de fèves**, une **salade de pomme de terre**, etc.

## SAVIEZ-VOUS QUE?

**Persil**, vient du latin *petriselinum* (de *petra* «pierre», et *selinum* «ache»), c'est-à-dire «plante qui pousse entre les pierres».

**Mayonnaise** : formé à partir du nom de Port-Mahon, aux Baléares. Cette sauce de Port-Mahon a acquis une telle réputation auprès des gastronomes que le nom de la ville a servi à désigner le produit. Mahon > mahonnaise > mayonnaise; sur le modèle Dijon > dijonnaise; Béarn > béarnaise, etc.

**Truie** : ne vient pas d'une souche latine, mais d'une allusion humoristique au célèbre cheval de Troie (à cause de la taille de la femelle du porc).

**Phare** : dans l'Antiquité, un immense signal lumineux était installé à l'entrée du port d'Alexandrie, sur l'île **Pharos**; l'île a donné son nom à la source lumineuse.

**La plupart des mots se terminant en -euil ou -eil** sont d'origine gauloise ou ont été formés postérieurement sur un modèle gaulois. Le suffixe gaulois *ialo* «clairière», devenu **-euil** en français moderne, désignait un lieu à l'orée d'une clairière. Par exemple, Argenteuil, Longueuil, Verneuil sont des toponymes d'origine gauloise. Le patronyme Dubreuil (Monsieur Dubreuil, de Dubreuilville!) porte tous les signes d'une origine gauloise (Astérix serait peut-être son parent lointain!).



**Le langagier** vous écoute!

Composez le 4305 ou le 675-3546  
ou envoyez un courriel :  
langagier@nickel.laurentian.ca